

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

074582672

The safety data sheets (SDS) in this packet apply to one or more components included in the items listed below. Items listed below may require one or more SDS. Please refer to invoice for specific item number(s).

071379510 071379528 071379536 071379544 071379551 074582383 074582391 074582409

1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit

Nom du produit SELF CURING DENTURE LIQUID

Autres moyens d'identification

N° FDS# 044
 N° UN/ID UN1993
 Code produit 0804, 0806, 0807, 0808, 0834, 0856

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Résine acrylique autopolymérisable

Détails sur le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur Lang Dental Mfg. Co., Inc.
 175 Messner Dr.
 Wheeling, IL 60090
 É.U

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de l'entreprise +1 847-215-6622
 Numéro de téléphone d'urgence +1-352-323-3500 (International)
 (INFOTRAC) 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

Représentant européen autorisé

MediMark® Europe SARL
 11, rue Emile Zola. BP 2332
 38033 Grenoble Cedex 2
 France
 Tél : +33 476 86 43 22
 Télécopieur : +33 476 17 19 82
 Email : info@medimark-europe.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables	Catégorie 2
Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 2
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour les organes cibles - Exposition unique (Respiratoire)	Catégorie 3

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Vapeur et liquide hautement inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut causer une réaction cutanée allergique.
 H335 Peut causer une irritation des voies respiratoires.



Apparence

Clair

État physique

Liquide

Odeur

Âcre

Déclarations de mise en garde - Prévention

- P210 Garder à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
- P233 Conserver le conteneur bien fermé.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 Utiliser de l'équipement électrique, de l'équipement de ventilation et des systèmes d'éclairage antidéflagrants
- P242 Utiliser uniquement des outils anti-étincelles.
- P243 Prenez des précautions pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- P261 Éviter de respirer les poussières/ les émanations/ les gaz/ le brouillard/ les vapeurs/ les pulvérisations.
- P264 Bien se laver les mains après manipulation.
- P271 À utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.
- P272 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter la zone de travail.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Déclarations de mise en garde - Réponse

- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou sur les cheveux) : Éliminer / Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau / prendre une douche.
- P304+P340 EN CAS D'INHALATION : Déplacer la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
- P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- P333+P313 En cas d'irritation de la peau ou d'éruptions, consulter un médecin/attention.
- P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
- P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser CO2, pour l'extinction.

Déclarations de mise en garde - Stockage

- P235 Maintenir au frais.
- P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Conserver le conteneur bien fermé.

Déclaration de mise en garde - Élimination

- P501 Éliminer le produit et/ou le conteneur auprès d'une installation de traitement des déchets agréée.

Composant(s) dangereux pour l'étiquetage Contient du méthacrylate de méthyle

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR INGRÉDIENTS

Nom chimique	N° CAS	Poids - %	Secret commercial
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	>95	*
N,N-Diméthyl-p-toluidine	99-97-8	<1	*

*Poids chimique spécifique a été retenu comme secret commercial.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours

- Inhalation** Déplacer à l'air frais. La maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Se procurer immédiatement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** Rincer immédiatement à grande eau, notamment à l'intérieur des paupières, pour au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion** En cas d'ingestion, ne PAS faire vomir : Boire une grande quantité d'eau ou du lait immédiatement. En cas de vomissements, continuer à offrir de l'eau ou du lait. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Appeler un médecin ou le centre antipoison immédiatement et fournir une estimation du moment et de la quantité de matière ingérée. Se procurer immédiatement des soins médicaux.
- Contact avec la peau** Laver avec du savon et de l'eau. Si l'irritation, la rougeur ou l'enflure persiste, appeler immédiatement un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes Renseignements non disponibles.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis

Remarque pour le médecin

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTES CONTRE L'INCENDIE

Agent d'extinction

Approprié :

Chimique (résistante aux alcools) mousse, chimique sèche, ou dioxyde de carbone

Inappropriés :

La pulvérisation d'eau ou le jet d'eau peuvent ne pas être efficaces.

Dangers spécifiques résultant du produit chimique

Pour la taille en vrac >1L – Les hautes températures, un épuisement des inhibiteurs, des impuretés accidentelles ou une exposition à des radiations ou à des oxydants peuvent provoquer une réaction de polymérisation spontanée générant de la chaleur/une pression. Les conteneurs fermés peuvent se rompre ou exploser lors d'un emballement de la polymérisation. Ce produit est liquide inflammable. Les vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flamme vers un contenant qui fuit ou qui est ouvert. Les vapeurs forment avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux

Des fumées âcres/du monoxyde de carbone/du dioxyde de carbone et éventuellement d'autres vapeurs toxiques peuvent être libérés lors d'un incendie impliquant ce produit.

Procédures spéciales de lutte contre les incendies :

Utiliser un vaporisateur ou un brouillard d'eau pour réduire ou diriger les vapeurs, et garder les contenants au frais. L'eau peut ne pas être efficace pour éteindre un incendie impliquant ce produit. Ne pas pénétrer dans la zone incendie sans protection appropriée. Combattre le feu depuis un endroit sûr. Les pompiers professionnels doivent porter un SCBA ainsi qu'un équipement de protection intégral. La chaleur/les impuretés peuvent créer une pression et/ou rompre les contenants fermés, propager un incendie, augmenter le risque de brûlures/blessures.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter appareil respiratoire autonome pour lutte contre l'incendie si nécessaire. Ne pas pénétrer dans la zone sans protection appropriée. Combattre le feu à distance/emplacement protégé. La chaleur/les impuretés peuvent augmenter la température/augmenter la pression/rupture des contenants fermés, propager le feu, augmenter le risque de brûlures/blessures. Utiliser de l'eau vaporisée pour refroidir les conteneurs fermés. Le système de décompression peut se boucher avec des solides, créant un risque de surpression.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Avant de nettoyer tout déversement ou fuite, les personnes doivent porter l'équipement de protection individuelle requis. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Précautions environnementales

ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (ne pas fumer, fusées éclairantes, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Empêcher produit d'entrer dans les égouts. Les déversements ou les déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être signalés à l'organisme de réglementation approprié.

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthode de confinement

Éviter des fuites et déversements dans l'avenir si cela peut être fait en toute sécurité. Endiguer et maîtriser le déversement avec une matière inerte. Absorber avec de la terre, du sable ou tout autre matériau incombustible et transférer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure. NE PAS utiliser des matières combustibles comme sciure de bois. Peut contaminer l'approvisionnement en eau.

Méthode de nettoyage

Maximisez la ventilation (portes et fenêtres ouvertes) et sécurisez toutes les sources d'inflammation. Placer dans des contenants fermés appropriés pour l'élimination conformément à aux règlements locaux, d'état et fédéraux. Laver toutes les zones touchées avec beaucoup d'eau tiède et du savon.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité

Conseils pour une manipulation en toute sécurité

Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes. Maintenir le conteneur bien fermé après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser une bonne hygiène personnelle et un bon entretien ménager. Après l'utilisation, laver les mains et la peau exposée avec du savon et eau. Ne pas manger, boire ou fumer lors de la manipulation du produit. Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes. Maintenir le conteneur bien fermé après chaque utilisation. Mettre tous les conteneurs à la terre et les relier lors du transfert. Respecter les précautions indiquées sur l'étiquette.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources d'inflammation. Protéger des rayons du soleil. Conserver le conteneur fermé pour empêcher l'absorption d'eau et la contamination. Le méthacrylate stocké en grandes quantités doit être maintenu en contact avec l'air (oxygène). Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C/86 °F.

Matériaux d'emballage

Conserver dans le récipient d'origine.

Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts, réducteurs forts, générateurs de radicaux libres, gaz inertes, capteurs d'oxygène.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION /PROTECTION PERSONNELLE

Directives d'exposition

Il convient de tenir compte des procédures de travail impliquées et de l'étendue potentielle de l'exposition, car elles peuvent déterminer si un niveau de protection plus élevé est requis. Les informations suivantes sont fournies à titre d'orientation générale.

Nom chimique	ACGIH VLS	OSHA LEP	NIOSH IDLH
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	LECT : 100 ppm MPT : 50 ppm	MPT : 100 ppm MPT : 410 mg/m ³	MPT : 100 ppm MPT : 410 mg/m ³

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux / OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail
LEP = Niveaux d'exposition admissibles / LECT - Limite d'exposition à court terme / VLS - Valeur limite d'exposition / MPT = Moyenne pondérée dans le temps

Contrôles techniques appropriés

Contrôles d'ingénierie

Pour la taille en vrac : Utiliser une ventilation locale antidéflagrante adéquate pour maintenir l'exposition des employés aux concentrations en suspension dans l'air en dessous des limites d'exposition.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage

Selon l'utilisation de ce produit, lunettes de sécurité ou lunettes étanches peut être porté. Si nécessaire, se référer à US OSHA 29 CFR SS1910.133, aux normes canadiennes ou à la norme européenne EN 166. Assurez-vous qu'une douche oculaire, un évier ou un lavabo est disponible en cas d'exposition aux yeux.

Protection corporelle et cutanée

S'il est prévu qu'un contact prolongé et répété avec la peau se produise lors de l'utilisation de ce produit, porter des gants pour un usage industriel de routine. Si nécessaire, se référer au règlement de l'OSHA des États-Unis 29 CFR 1910.138 ou aux normes appropriées du Canada ou des États membres de la CE. Porter des vêtements de protection adaptés.

Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire spéciale n'est requise dans des circonstances typiques d'utilisation ou de manipulation. Si nécessaire, utilisez uniquement une protection respiratoire autorisée selon les exigences de l'OSHA des États-Unis dans 29 CFR 1910.134, ou les réglementations des États américains applicables, ou les normes appropriées du Canada, de ses provinces, ou des États membres de la CE. VENTILATION : Échappement local à l'équipement de traitement.

Considérations d'hygiène générales

Manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et conformément aux consignes de sécurité. Se laver soigneusement après toute manipulation du produit. Les aliments, les boissons et les produits à base de tabac ne doivent pas être transportés, entreposés ou consommés là où ce produit est utilisé. Bien se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues / Plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacé
Méthacrylate de méthyle 80-62-6	170 : 96 heures Pseudokirchneriella subcapitata mg/L CE50	243 à 275: 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 écoulement ; 125,5 à 190,7 : 96 heures Pimephales promelas mg/L CL50 statique ; 170 à 206 : 96 heures Lepomis macrochirus mg/L CL50 écoulement ; 153,9 à 341,8 : 96 heures Lepomis macrochirus mg/L CL50 statique ; 326,4 à 426,9 96 heures Poecilia reticulata mg/L CL50 statique ; >79 : 96 heures Oncorhynchus mykiss mg/L CL50 écoulement ; >79 : 96 heures Oncorhynchus mykiss mg/L CL50 statique	-	69 : 48 heures Daphnia magna mg/L CE50

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets

Suivre toutes locales et nationales réglementations gouvernementales dans l'élimination du matériel ou emballages contaminés. Pour É.U. -Éliminer conformément aux réglementations fédérales, étatiques et locales. Lorsqu'il est jeté tel qu'expédié, il s'agit d'un déchet dangereux par l'EPA en vertu de la RCRA. La quantité à déclarer pour le méthacrylate de méthyle est de 1 000 lb. (40 CFR Part 302). Ajouter de l'inhibiteur en excès avant de jeter.

Emballages contaminés

La réutilisation les fûts ou conteneurs vides n'est pas recommandée. Les employés doivent être informés des dangers potentiels dus aux matières résiduelles associées aux conteneurs vides. Éliminer tous les contenants vides conformes aux gouvernement réglementations locales et nationale.

14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

DOT

N° ONU / ID	UN1993
Nom d'expédition approprié	Liquide inflammable, n.s.a. (Monomère de méthacrylate de méthyle, stabilisée / solution de N,N-Diméthyl-p-Toluidine)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Quantité à déclarer (RQ)	1000 lb. (méthacrylate de méthyle)

IATA

N° ONU / ID	UN1993
Nom d'expédition approprié	Liquide inflammable, n.s.a. (Monomère de méthacrylate de méthyle, stabilisée / solution de N,N-Diméthyl-p-Toluidine)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

IMDG

N° ONU / ID	UN1993
Nom d'expédition approprié	Liquide inflammable, n.s.a. (Monomère de méthacrylate de méthyle, stabilisée / solution de N,N-Diméthyl-p-Toluidine)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

Méthacrylate de méthyle 80-62-6 :

TSCA	Répertorié	Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis, article 8(b) Inventaire
DSL	Répertorié	Liste intérieure des substances du Canada
EINECS	Répertorié	Inventaire européen des substances chimiques existantes

Réglementations de l'UE CE n° 1272/2008 (CLP) Classification, Étiquetage, Les emballages
Directive sur les dispositifs médicaux 93/42/EEC - Dispositifs médicaux de classe I

Règlement fédéral américain SARA 302 - Substance extrêmement dangereuses - non répertorié
SARA 311/312 – Catégories de dangers - Répertorié Méthacrylate de méthyle 80-62-6
SARA 313 – Méthacrylate de méthyle 80-62-6

Règlement fédéral américain

Proposition 65 de la Californie - Avertissement. Ce produit contient les produits chimiques suivants qui sont répertoriés par l'État de Californie comme étant cancérigènes ou toxiques pour la reproduction : Aucun

Réglementations des États-Unis sur le droit à l'information Non établie

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé	Inflammabilité	Instabilité
	2	3	2
HMIS	Risques pour la santé	Inflammabilité	Risques physiques
	2	3	2

Date d'effet 03-mars-21

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes selon nos connaissances et informations à la date de sa publication. Les informations fournies sont conçues uniquement à titre indicatif pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération en toute sécurité. Il ne doit pas être considéré comme une garantie ou une spécification de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières ou dans tout processus, sauf si précisé dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité